



Saint-Jeannet, le 22 mars 2017

MAIRIE DE SAINT JEANNET

Objet : Réunion du conseil municipal

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Jeudi 30 mars 2017 à 19 heures
Salle Saint Jean-Baptiste

Approbation du procès-verbal du 20 mars 2017

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 20 mars 2017 joint à la présente note explicative de synthèse.

Ordre du Jour :

1. **Budget communal – Affectation du résultat de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2016**
(Rapporteur : Monsieur Bruno SALMON)
2. **Travaux de mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public et Installations Ouvertes au Public dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé - Autorisation de Programmes et Crédits de Paiement (AP/CP) - Bilan annuel exécution 2016 - Modification de l'AP n°01 et des CP**
(Rapporteur : Monsieur le Maire)
3. **Budget Communal – Adoption du Budget Primitif 2017**
(Rapporteur : Monsieur Bruno SALMON)
4. **Synthèse des délégations consenties au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT**
(Rapporteur : Madame Christiane MOCERI)

Vous trouverez, ci-joint, conformément aux dispositions de l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note explicative de synthèse présentant les affaires, qui seront soumises à délibération lors de cette réunion.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

M. Jean-Michel SEMPÉRÉ,
Maire de Saint-Jeannet

